

Concours « Quiz Jaimonvoyage.com »

Règlements du concours

Le Concours « Quiz Jaimonvoyage.com » est tenu par www.jaimonvoyage.com, titulaire d'un permis du Québec #702883. Il débutera le 26 octobre 2015 à 9h00 et se terminera le dimanche 20 mars 2016, 23h59. (ci-après le «Concours»).

Admissibilité

Le *Concours* est ouvert aux résidents canadiens ayant atteint l'âge de la majorité dans sa province de résidence en date de sa participation au *Concours*, à l'exception des employés, agents extérieurs et/ou représentants de www.jaimonvoyage.com, ainsi que, respectivement, de toute personne avec laquelle employés, agents extérieurs et/ou représentants est domicilié ou tout membre de sa famille immédiate. Pour les fins des règlements de participation, «famille immédiate » s'entend des pères, mères, frères, sœurs et leurs conjoints, enfants, mari et femme ou conjoint de fait d'un tel employé, agent et/ou représentant.

Comment participer

Pour participer au *Concours*, il suffit de respecter les conditions d'éligibilité énoncées aux présentes, aucun achat n'est requis. Le *Concours* sera annoncé sur le site www.jaimonvoyage.com et via différents médias électroniques. On y invitera les internautes à participer au Quiz Jaimonvoyage.com en inscrivant leur adresse courriel pour répondre à deux (2) questions d'ordre général en lien avec le monde du voyage. L'internaute aura alors 59 secondes pour répondre à ces deux (2) questions à choix multiples. Une bonne réponse donnera automatiquement une chance de gagner le prix alloué durant la période en cours. Une seule participation par jour est admissible. Les entrées multiples le même jour pour la même personne entraînera une disqualification du participant, même en utilisant des adresses électroniques différentes. Bien que la précision des questions et réponses est extrêmement important pour l'image de Jaimonvoyage.com, vous reconnaissez en jouant à ce concours qu'aucun recours ne sera accordé pour dommages-intérêts réclamés en raison d'erreurs dans des questions ou des réponses. Si une erreur se produit dans une question ou réponse, toutes les entrées des candidats pour cette question seront éliminées du tirage au sort si incorrect ou non. Tous les Ambassadeurs Jaimonvoyage.com participants obtiennent une chance supplémentaire à chaque bonne réponse.

Désignation des gagnants

Un tirage au sort aura lieu parmi chaque bonne réponse reçue durant la période de participation en cours. Un maximum de 2 bonnes réponses par jour, par participant.

Les dates de tirage seront le 1^{er} décembre 2015, 6 janvier 2016, 11 février 2016, 21 mars 2016.

Le prix sera remis sous réserve du respect des règles intégrales du *Concours*, au participant sélectionné lors du tirage. Jaimonvoyage.com se réserve le droit de modifier la méthode du tirage au sort en changeant ses règles avant le début de la semaine du tirage suivant.

Description des prix

Parmi toutes les bonnes réponses reçus durant la période de participation en cours, le nom d'une personne sera sélectionné au hasard pour déterminer le gagnant ou la gagnante de la période en cours.

Quatre (4) prix majeurs seront attribués aux gagnants :

FORFAIT EN RÉPUBLIQUE DOMINICAINE* :

Pour toutes les inscriptions reçues entre le 26 octobre 2015, 9h00 au 30 novembre 2015, 23h59 et dont le tirage aura lieu le mardi 1^{er} décembre 2015, 10h00.

Le prix à gagner est :

- Un voyage pour 2 personnes à Punta Cana en République Dominicaine à l'hôtel Royalton Punta Cana Resort and Casino 5*, pour une semaine en chambre standard, formule tout inclus avec Vacances Sunwing. Date de validité du voyage : Pour un séjour effectué et complété au départ de Montréal ou de Québec avant le 31 décembre 2016.

FORFAIT AU PANAMA* :

Pour toutes les inscriptions reçues entre le 1^{er} décembre 2015 au 5 janvier 2016, 23h59 et dont le tirage aura lieu le mercredi 6 janvier 2016, 10h00.

Le prix à gagner est :

- Un voyage pour 2 personnes à Playa Blanca au Panama à l'hôtel RIU Playa Blanca 5*, pour une semaine en chambre standard, formule tout inclus avec Vacances Signature. Pour un séjour effectué et complété au départ de Montréal ou de Québec avant le 31 décembre 2016.

FORFAIT AU MEXIQUE* :

Pour toutes les inscriptions reçues entre le 6 janvier 2016 au 10 février 2016, 23h59 et dont le tirage aura lieu le jeudi 11 février 2016, 10h00.

Le prix à gagner est :

- Un voyage pour 2 personnes à Riviera Maya au Mexique à l'hôtel Sensatori Resort Riviera Maya 5*, pour une semaine en chambre standard, formule tout inclus avec Vacances Sunwing ou Vacances Signature. Pour un séjour effectué et complété au départ de Montréal ou de Québec avant le 31 décembre 2016.

FORFAIT À CUBA* :

Pour toutes les inscriptions reçues entre le 11 février 2016 au 20 mars 2016, 23h59 et dont le tirage aura lieu le lundi 21 mars 2016, 10h00.

Le prix à gagner est :

- Un voyage pour 2 personnes à Varadero à Cuba à l'hôtel Grand Memories Varadero 4.5*, pour une semaine en chambre standard, formule tout inclus avec Vacances Sunwing. Pour un séjour effectué et complété au départ de Montréal ou de Québec avant le 31 décembre 2016.

Les voyages pour 2 personnes vers une destination soleil avec Vacances Sunwing ou Vacances Signature comprennent le vol aller/retour au départ de Montréal ou de Québec (si offert), l'hôtel en formule tout inclus pour une semaine de minimum 6 nuits, les transferts aéroport/hôtel/aéroport et le représentant du tour opérateur à destination. *Un montant maximal de 1500\$ par personne, taxes en sus est alloué au gagnant lors de la réservation de son forfait à la

date désirée, et ce sous réserve des disponibilités. Le gagnant s'engage à déboursier les frais excédentaires s'il y a lieu ainsi que les taxes et frais relatifs au transport qui sont en sus et au frais du gagnant payable au moment de la réservation. Ce voyage est applicable uniquement avec Jaimonvoyage.com. Tout ce qui n'est pas expressément mentionné comme étant inclus dans le prix est exclus et est à la charge du gagnant. Par exemple, la taxe de sortie, les assurances voyage, les pourboires, les excursions et les dépenses personnelles. Il est de la responsabilité des voyageurs d'obtenir les documents nécessaires pour le voyage. Certains pays exigent à ce que le passeport soit valide jusqu'à 6 mois après la date de retour. Les gagnants devront effectuer leur voyage durant la période mentionnée dans la description. Aucune prolongation ou compensation n'est possible quant à la date de validité de chaque forfait. Il est non transférable, non échangeable et non monnayable et ne peut être jumelé à aucune autre promotion. Les conditions de Vacances Sunwing et Vacances Signature sont applicables. Valeur approximative de 4000\$ chacun.

www.jaimonvoyage.com se réserve le droit, à son entière discrétion, de remplacer le *Prix* par un autre de valeur comparable s'il ne pouvait pas être attribué au gagnant tel que décrit au paragraphe règles générales pour quelque raison que ce soit. De plus, Vacances Sunwing et Vacances Signature se réserve le droit d'offrir une destination similaire ou de changer d'hôtel si pour une raison quelconque, la destination désignée ou le complexe hôtelier offert ne sont plus disponibles à la date du voyage.

Attribution des prix

Le gagnant sera contacté le matin du tirage à l'adresse courriel utilisée pour s'inscrire. Avant d'être déclaré gagnant, le participant sélectionné devra avoir répondu au courriel l'informant des détails relatifs au *Prix* dans les cinq (5) jours suivants le tirage et répondre correctement à la question d'habileté mathématique suivante : $55 + 15 - (7 \times 4)$ qui sera indiquée sur le formulaire de déclaration et d'exonération de responsabilité. Ce formulaire, qui sera transmis au gagnant par les organisateurs du concours, devra être rempli et signé par le gagnant, et être retourné aux Organisateurs du concours dans les cinq (5) jours ouvrables à compter de la date du tirage. Suivant la réception du formulaire dûment rempli, la personne attitrée à la tenue de ce concours chez www.jaimonvoyage.com communiquera par courriel avec le gagnant afin de mentionner la façon de prendre possession de son prix dans un délai maximum de dix (10) jours.

Règles générales

Le Gagnant du *Prix* sera informé par courriel des détails relatifs au *Prix*. Le Gagnant aura cinq (5) jours ouvrables pour réclamer son *Prix* par courriel, faute de quoi, son attribution deviendra nulle et le cas échéant le *Prix* fera l'objet d'un nouveau tirage.

En participant à ce *Concours*, le Gagnant autorise les organisateurs et leurs représentants à utiliser, si requis, son nom, sa photographie, son image et/ou sa voix afin d'informer par le biais de tout média, qu'il est le Gagnant du *Concours* et ce, sans aucune forme de rémunération.

1. Le *Prix* devra être accepté tel que décrit au présent règlement et ne pourra à la demande du Gagnant être substitué à un autre prix ou échangé en totalité ou en partie pour de l'argent et/ou être transféré à une autre personne.
2. www.jaimonvoyage.com et tous les partenaires n'encourront aucune responsabilité pour tout problème incluant, mais sans se limiter à : une défaillance technique des réseaux ou lignes téléphoniques, des systèmes informatiques en ligne, des serveurs ou fournisseurs, équipement informatique, logiciels, ou tout autre problème résultant directement ou indirectement d'un virus, bogues ou d'un échec lors de l'envoi de courriels à www.jaimonvoyage.com pour toute

raison, incluant, mais sans se limiter à, un engorgement sur le réseau Internet ou dans un site Internet ou une combinaison des deux. www.jaimonvoyage.com et les autres bénéficiaires d'exonération ne sauraient être tenus responsables de tout dommage qui pourrait toucher le matériel informatique des personnes participantes suite à leur inscription au *Concours*.

3. www.jaimonvoyage.com et tous les partenaires n'encourront aucune responsabilité quant à tout autre problème qui pourrait nuire à la bonne marche de ce *Concours* conformément aux règles établies aux présentes, incluant mais sans restreindre la généralité de ce qui précède, l'annulation ou le report des promotions dudit *Concours*.
4. www.jaimonvoyage.com et tous les partenaires n'encourront aucune responsabilité pour des coordonnées incomplètes ou incompréhensibles de la part des participants. www.jaimonvoyage.com se réserve le droit de modifier ou d'annuler, sans préavis le *Concours*, sous réserve d'avoir obtenu toute approbation qui serait nécessaire de la «Régie des alcools, des courses et des jeux» du Québec.
5. Un différend quant à l'organisation ou à la conduite d'un *Concours* publicitaire peut être soumis à la Régie des alcools, des courses et des jeux afin qu'il soit tranché. Un différend quant à l'attribution d'un prix peut être soumis à la Régie des alcools, des courses et des jeux uniquement aux fins d'une intervention pour tenter de le régler.
6. Les décisions des organisateurs du *Concours* sont finales et sans appel.
7. Ce *Concours* est sujet à toutes les lois et réglementations municipales, provinciales et fédérales applicables. La copie intégrale de ce *Concours* est disponible aux bureaux de www.jaimonvoyage.com, 1350 rue Royale, local 1402 Trois-Rivières (Québec) G9A 4J4.